

d'exprimer les vues de leurs commettants. Cependant, je pense qu'on devrait examiner cette affaire...

Une voix: Cela ne ferait rien si vous ne parliez pas si longtemps.

M. Howard: ... compte tenu de la pratique courante au comité. Même s'il s'agit d'un crédit statutaire, les députés peuvent en étudier l'utilisation lors de l'examen d'un poste qui s'y rattache. La même chose s'est produite chaque fois que j'ai parlé de la route transcanadienne et du besoin d'une seconde route transcanadienne au comité qui étudiait les crédits du ministère des Travaux publics. Je l'ai toujours fait à l'occasion de l'étude de ce crédit qui vise la construction de la route transcanadienne dans les parcs nationaux.

Je pense qu'il serait bien malheureux, en ce qui concerne l'objection, que vous la mainteniez, et déclariez que nous n'avons plus maintenant l'occasion de parler de la politique relative à la construction et au financement de la présente route transcanadienne simplement parce qu'il s'agit d'un crédit statutaire. Ainsi, le seul moment où nous pourrions examiner la question d'une manière plus officielle serait celui où l'occasion se présente de modifier la loi.

Je ne voudrais pas trop vexer mon honorable ami de Wetaskiwin qui, sans doute, souhaite aussi l'aménagement d'une seconde route transcanadienne et qui nous dira peut-être quelque chose à ce sujet au cours du débat. Je me proposais de faire de brèves remarques touchant les routes d'accès aux ressources, mais comme l'honorable député de Wetaskiwin m'a signalé que mon temps expire, peut-être convient-il que je m'arrête ici. J'espère que le ministre répondra à mes observations.

M. Herridge Monsieur le président, étant donné les remarques de l'honorable député de Skeena, je tiens à dire brièvement qu'il n'y a aucun différend politique entre nous. Nous n'avons simplement pas tout à fait les mêmes vues pour ce qui est du temps qu'exige la solution de tel et tel problème. Lorsque j'ai parlé de la route transprovinciale du Sud, je l'envisageais comme une partie intégrante de la route transcanadienne n° 1; il s'agirait simplement d'un détour d'hiver qui se raccorderait à la route transcanadienne n° 1 depuis le Nid-de-Corbeau jusqu'à Vancouver.

L'hon. M. Macdonnell: Je voudrais répondre aux remarques de l'honorable député de Kootenay-Ouest, qui a dit qu'un certain pont n'a pas la hauteur de sécurité suffisante. Le

député de Greenwood ne semble guère autorisé à se mêler d'un pont de la Colombie-Britannique, mais nous sommes tous intéressés à ce que les travaux soient bien faits.

Lorsque le ministre s'occupera de la question, il s'emploiera sûrement à nous fournir une réponse satisfaisante; j'estime en tous cas qu'une réponse s'impose, afin qu'on ne reste pas avec l'impression, comme pourraient nous y amener les remarques de l'honorable député que cet ouvrage laisse à désirer.

L'hon. M. Walker: Monsieur le président, voici ce que j'ai à dire en réponse au député de Skeena. Il s'agit d'un principe d'administration gouvernementale, et je ne suis pas en mesure d'examiner ici l'assertion du député. Sans doute le comprend-il.

M. McIlraith: Monsieur le président, je n'ai que quelques mots à dire au sujet du présent crédit, et si je prends la parole c'est uniquement pour faire une proposition. Le crédit lui-même s'intitule «Construction à travers les parcs nationaux». J'aimerais qu'on envisage éventuellement d'élargir le cadre de ce crédit.

Il me semble que dans notre capitale nationale, il n'y a pas de bonnes voies d'accès partant des principaux centres de population des États-Unis. Il serait peut-être bon que le gouvernement canadien réfléchisse à la nécessité d'aménager dans un délai raisonnable, de concert avec les provinces, mais surtout à ses frais, une route qui mènerait à l'un des principaux ponts internationaux qui relie notre territoire à celui des États-Unis.

Ce n'est là qu'une proposition. Il me semble qu'une augmentation de ce crédit serait la bonne façon de la concrétiser. Il serait probablement possible de proposer la chose dans le cadre des crédits destinés à la capitale nationale.

M. Granger: Monsieur le président, je ferai quelques brèves observations pour dire qu'il serait souhaitable de compléter la route transcanadienne à Terre-Neuve, et pour exprimer encore une fois l'espoir que le ministre verra d'un bon œil que le gouvernement fédéral se charge du coût de l'achèvement de la route transcanadienne dans cette province.

On a mentionné la possibilité de construire une seconde route transcanadienne. Je souhaite que le ministre, allant au delà des besoins immédiats parmi lesquels figure l'achèvement de la route transcanadienne dans l'île de Terre-Neuve, pense aussi à la possibilité d'aménager des routes au Labrador. Une nouvelle région est en voie d'y être mise en valeur. Il serait fort souhaitable d'aménager au Labrador une route vers la côte et traversant l'intérieur, en vue de faciliter l'exploitation de nouveaux territoires. Enfin, la